

DÉSHERBANT JARDIN-COURS-ALLÉE

À BASE D'ACIDE PÉLARGONIQUE

PRÉCAUTIONS D'EMPLOY Pota da paper inte in toplemen te Lakyou jes jest (p) iggis it jes om ma annom mor on onbourn

egett pje gjel je bjej sija. Grente jages Abrano se ben o bele g Children age of president

als bodic stated in side di bea

TO THE REAL PROPERTY OF THE PERSON OF THE PE GABINITA (A.) AFTER DATE ON THE SAME OF

distal band kap a phistoph State of the second sec ndia le retiée : Handre le simple

SECTION OF STATE OF S

ES ME PER EL CONTROL DE LA CON

Fabriqué à partir d'une matière active existant dans la nature, le désherbant Fertiligène détruit jusqu'à 70 espèces différentes de mauvaises herbes des cours, allées, terrasses gravillonnées, chemins, abords de bâtiments et clôtures. Il élimine également les mousses.



Élimine les mauvaises herbes par simple contact.

Les premiers effets sont visibles en 1h après l'application.



Biodégradable : il laisse le sol propre.

COMMENT L'UTILISER?

Tubes unidoses de 23mL.

Tubes unidoses de	ZJIIIL.	Surface traitée
Volume d'eau	Dose d'emploi	20m ²
4	2 tubes	20111
11	201/06	

Utiliser un pulvérisateur réservé aux désherbants avec un cache de désherbage à proximité des cultures que vous souhaitez préserver.

Préparez uniquement la quantité de mélange

- 1. Bien agiter le produit dans la bouteille avant utilisation.
- 2. Appuyer sur le corps de la bouteille afin de remplir le doseur à la graduation souhaitée.
- 3. Diluer la dose dans un peu d'eau, compléter
- avec le volume d'eau nécessaire. 4. Bien agiter pour obtenir un mélange homogène.
- 5. Pulvériser uniformément sur les mauvaises herbes et mousses à traiter en les imbibant bien. Agiter régulièrement durant l'application.

Ce désherbant est non-sélectif, ne pas traiter sur les zones

QUAND L'UTILISER?

J F M A M J J A S O N D

Le désherbage des surfaces imperméables peut se faire d'avril à novembre.

Pour une efficacité optimale :

- Traiter sur de jeunes mauvaises herbes en croissance (de moins de 10 cm de hauteur) ou les jeunes mousses.
- Traiter sur végétation sèche, sans risque de pluie dans les 3 heures suivant l'application.
- Traiter de préférence au printemps, à une température supérieure à 15°C : - d'avril à août sur les surfaces
 - perméables
 - d'avril à novembre sur les surfaces imperméables
- Renouveler l'application 7 à 21 jours après (intervalle minimum entre 2 applications).
- 4 applications maximum par an.

*Reproduit à l'identique la matière active naturelle au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.